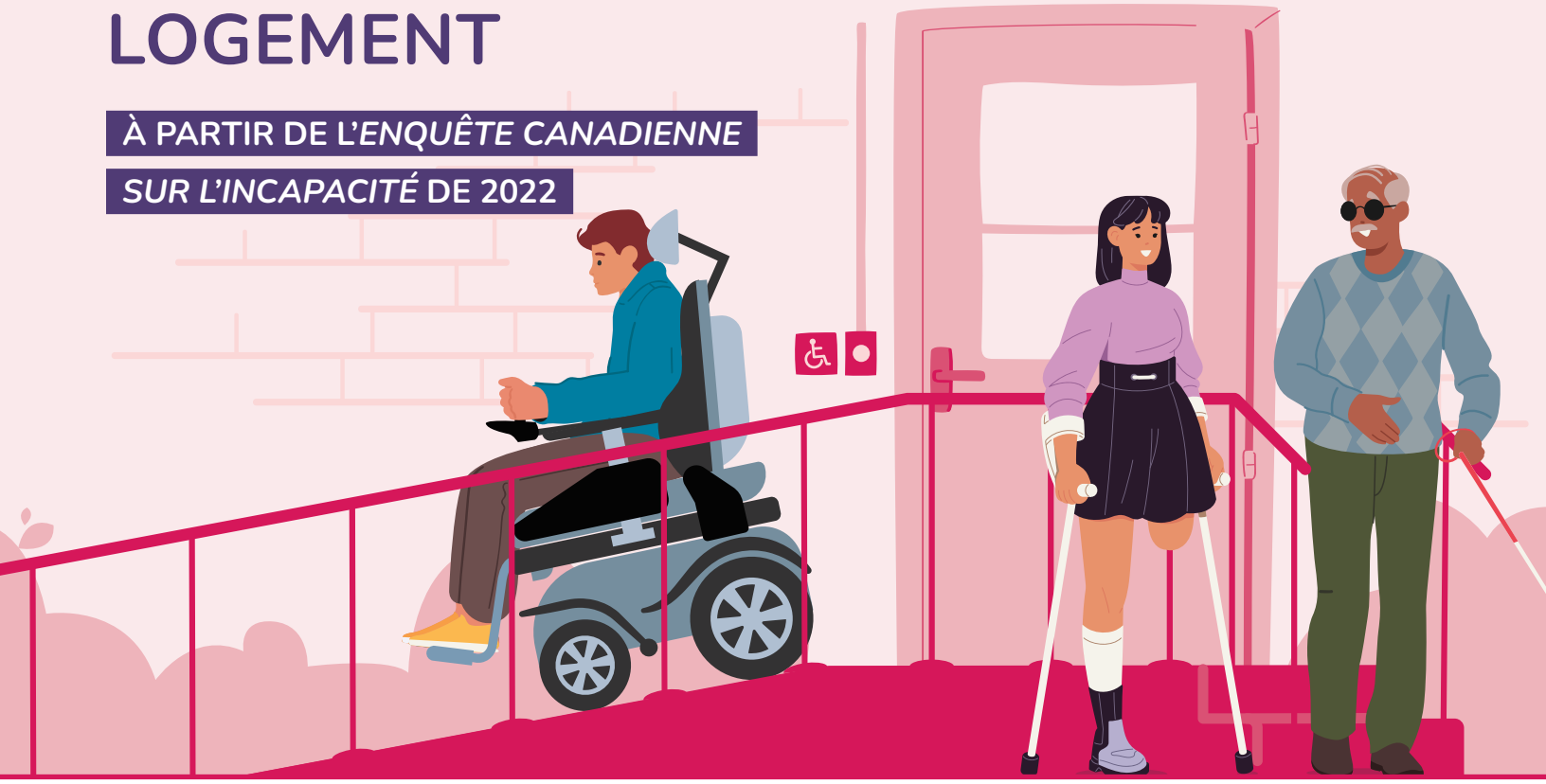
LOGEMENT

À PARTIR DE L'*ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ* DE 2022



LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

- Cette publication présente des données québécoises sur le logement à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2022 (ISQ 2025). Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada (Statistique Canada 2023).

Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2022 ont été identifiées par la présence d'une condition ou d'un problème de santé à long terme et parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Québec

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

- Cette section présente certaines caractéristiques du logement où résident les personnes avec incapacité en 2022. Ces caractéristiques sont étudiées sous l'angle de trois variables, soit le type de construction résidentielle habitée (maison ou appartement), le mode d'occupation du logement (propriétaire ou locataire), ainsi que l'occupation d'un logement subventionné.

Les personnes avec incapacité vivent moins souvent dans une maison et plus souvent dans un appartement que les personnes sans incapacité

- En 2022, la majorité des personnes de 15 ans et plus, qu'elles aient une incapacité ou non, résident dans une maison. En effet, les personnes avec incapacité habitent dans ce type de construction résidentielle dans une proportion de 56 %[1], en comparaison avec 62 % des personnes sans incapacité (données non présentées). En contrepartie, 44 % des personnes avec incapacité résident dans un appartement, tout comme 38 % des personnes sans incapacité.



1. Les données présentées dans le texte sont arrondies à l'unité, sauf celles inférieures à 5 qui sont présentées avec une décimale pour des raisons de précision.

Les personnes avec incapacité sont moins souvent propriétaires de leur logement que celles sans incapacité, et ce, peu importe leur genre ou leur âge

- Les personnes sont majoritairement propriétaires de leur logement, et ce, tant chez la population avec incapacité que chez celle sans incapacité (tableau 1). Toutefois, la proportion de personnes qui sont propriétaires est moins élevée chez les personnes avec incapacité que chez celles sans incapacité (61 % c. 68 %), une différence statistiquement significative[2].
- Cette différence significative est observée chez les femmes (59 % c. 68 %), mais pas chez les hommes (63 % c. 69 %). De plus, l'enquête ne permet pas de détecter de différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes avec incapacité (59 % c. 63 %).
- Par ailleurs, les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans sont moins souvent propriétaires que les personnes du même groupe d'âge sans incapacité (60 % c. 67 %). Le même écart significatif est constaté entre les personnes de 65 ans et plus avec et sans incapacité (62 % c. 73 %).

Tableau 1
Propriétaire de son logement, selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2022

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Ensemble	**60,9**	**68,4**
Genre[1]		
Hommes+	63,0	68,6
Femmes+	59,3	68,3
Âge		
15 à 64 ans	60,3	67,4
65 ans et plus	62,2	72,5

1. Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

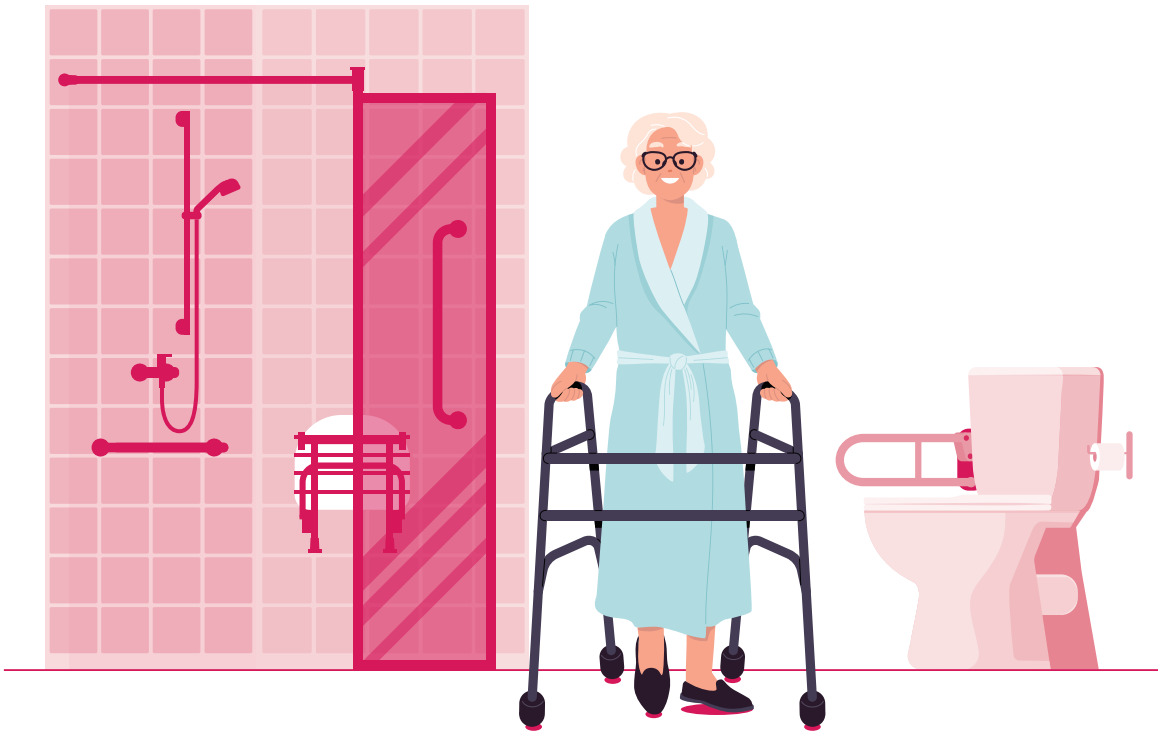
Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

2. Une différence significative entre deux données indique qu'il est peu probable que cette différence soit due au hasard. Sauf indication contraire, toutes les différences statistiquement significatives entre les groupes le sont à un seuil inférieur à 5 %.

- Parmi les personnes avec incapacité, la proportion de propriétaires varie selon la gravité de l'incapacité. Ainsi, les deux tiers (66 %) des personnes ayant une incapacité légère sont propriétaires, cette proportion passe à 60 % chez celles ayant une incapacité modérée, 59 % chez celles ayant une incapacité grave et 51 % chez celles ayant une incapacité très grave. La différence est statistiquement significative entre les personnes ayant une incapacité légère et celles ayant une incapacité très grave (66 % c. 51 %) (données non présentées).
- Les personnes à faible revenu et celles vivant seules sont moins fréquemment propriétaires de leur logement, et ce, peu importe, si une incapacité est présente ou non. De plus, l'écart entre les proportions de personnes avec et sans incapacité qui sont propriétaires de leur logement n'est pas statistiquement significatif chez les personnes à faible revenu (respectivement 20 %[3] c. 24 %) ni chez les personnes vivant seules (respectivement 36 % c. 43 %) (données non présentées).

Environ une personne avec incapacité sur dix vit dans un logement subventionné

- Parmi la population avec incapacité, 10 % des personnes vivent dans un logement subventionné[4] (données non présentées). En comparaison, 6 % de la population sans incapacité vit dans un tel logement. Cette différence est statistiquement significative.
- À noter qu'il n'y a pas de différence significative dans la proportion de personnes avec incapacité qui vivent dans un logement subventionné, selon la gravité de l'incapacité.



3. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
4. Le logement subventionné (ou à loyer indexé) inclut les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement.

BESOINS IMPÉRIEUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

- Cette section porte sur les besoins impérieux en matière de logement[5] au sein de la population avec et sans incapacité. L'indice global des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est d'abord présenté. Puis, deux éléments qui composent la notion de besoins impérieux en matière de logement sont exposés, soit la qualité et la taille convenable du logement.

La proportion de personnes avec incapacité vivant dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est plus élevée que celle des personnes sans incapacité

- La grande majorité des personnes, avec et sans incapacité, n'ont pas de besoins impérieux en matière de logement (respectivement 94 % c. 97 %) (données non présentées). Toutefois, la proportion de personnes avec incapacité qui en ont (6 %) est significativement plus élevée que celle des personnes sans incapacité (3,2 %) (tableau 2).
- Ce même constat s'applique chez les hommes (6 %[6] c. 2,9 %), les femmes (7 % c. 3,4 %) et les personnes de 15 à 64 ans (7 % c. 2,9 %), mais ne s'applique pas chez les personnes de 65 ans et plus (6 %[7] c. 4,3 %).

5. On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation est non conforme à au moins une des trois normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si son revenu avant impôt est égal ou inférieur au seuil de revenu déterminé selon la collectivité et le nombre de chambres à coucher.
6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 2

Besoins impérieux en matière de logement, selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2022

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Ensemble	**6,4**	**3,2**
Genre		
Hommes+	5,6*	2,9
Femmes+	7,0	3,4
Âge		
15 à 64 ans	6,5	2,9
65 ans et plus	6,3*	4,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- La proportion de personnes vivant dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement augmente avec la gravité de l'incapacité. Ainsi, de 4,3 %[8] chez celles ayant une incapacité légère, elle passe à 7 %[9] pour l'incapacité modérée, 8 %[10] pour l'incapacité grave et 10 %[11] pour l'incapacité très grave. Une différence significative est observée entre la proportion de personnes ayant une incapacité légère et de celles ayant une incapacité très grave (données non présentées).
- La proportion de personnes vivant dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est significativement plus élevée chez les personnes ayant certains types d'incapacité, comparativement à celles ne les ayant pas. Ainsi, ce sont les personnes qui ont une incapacité liée à la motricité, soit les personnes ayant une incapacité liée à la dextérité (12 %[12] c. 6 %), une incapacité liée à la flexibilité (10 % c. 4,6 %) et une incapacité liée à la mobilité (9 % c. 5 %), qui ont le plus souvent des besoins impérieux en matière de logement.
- En 2022, la proportion de personnes avec incapacité vivant dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est significativement inférieure à celle qui prévalait en 2017 (6 % c. 14 %) (donnée de 2017 non présentée).

8. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
10. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
11. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Une personne avec incapacité sur dix habite dans un domicile qui nécessite des réparations majeures

- Dans l'ECI, un logement est de qualité convenable s'il ne nécessite pas de réparations majeures. En 2022, la plupart des personnes, qu'elles aient ou non une incapacité, résident dans un logement de qualité (90 % c. 94 %), c'est-à-dire que celui-ci nécessite seulement un entretien régulier ou des réparations mineures (tableau 3). Toutefois, les personnes avec incapacité résident moins fréquemment que celles sans incapacité dans un logement qui nécessite seulement un entretien régulier (59 % c. 69 %) et plus fréquemment dans un logement qui nécessite des réparations mineures (32 % c. 25 %). Elles sont aussi plus susceptibles de résider dans un logement qui n'est pas de qualité, c'est-à-dire qui nécessite des réparations majeures (10 % c. 6 %). Ces différences sont statistiquement significatives.
- À noter qu'il n'y a pas de différence significative dans la proportion de personnes avec incapacité qui vivent dans un logement de qualité convenable, ou pas, selon la gravité de l'incapacité.

Tableau 3
Qualité du logement, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2022

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Ensemble	**100,0**	**100,0**
Logement de qualité convenable		
Entretien régulier seulement	*58,5*	*69,2*
Réparations mineures requises	*31,5*	*25,2*
Total	**90,0**	**94,4**
Logement qui n'est pas de qualité		
Réparations majeures requises	*10,0*	*5,6*
Total	**10,0**	**5,6**

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

La presque totalité des personnes avec incapacité vivent dans un logement de taille convenable

- Un logement est considéré comme étant de taille convenable lorsqu'il compte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage qui l'habite. Le tableau 4 montre la répartition de personnes avec et sans incapacité qui habitent dans un logement de taille convenable ou insuffisante. On remarque que les personnes avec incapacité résident plus fréquemment que celles sans incapacité dans des logements de taille convenable (97 % c. 94 %). À l'inverse, 3,5 % des personnes avec incapacité vivent dans des logements de taille insuffisante, c'est-à-dire un logement où il manque au moins une chambre, comparativement à 6 % des personnes sans incapacité. Ces différences sont statistiquement significatives.
- Les mêmes différences significatives sont présentes chez les hommes et chez les femmes. Ainsi, les hommes avec incapacité vivent en plus grande proportion dans un logement de taille convenable que ceux sans incapacité (97 % c. 94 %), tout comme les femmes (96 % c. 94 %).
- Les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans habitent en plus grande proportion dans un logement de taille convenable que celles sans incapacité (96 % c. 93 %), mais il n'y a pas de différence significative entre les personnes avec et sans incapacité de 65 ans et plus à cet égard (99 % c. 99 %) (données non présentées).
- À noter qu'il n'y a pas de différence significative dans la proportion de personnes avec incapacité qui vivent dans un logement de taille convenable, ou de taille insuffisante, selon la gravité de l'incapacité.

Tableau 4
Taille convenable du logement selon le genre, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2022

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Logement de taille convenable		
Ensemble	**96,5**	**93,7**
Hommes+	97,0	93,8
Femmes+	96,2	93,6
Logement de taille insuffisante		
Ensemble	**3,5**	**6,3**
Hommes+	3,0*	6,2
Femmes+	3,8*	6,4
Total	**100,0**	**100,0**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX DU LOGEMENT

- Cette section porte sur les aménagements spéciaux qui peuvent être réalisés au logement où résident les personnes avec incapacité afin de répondre à leurs besoins. Ces aménagements peuvent être réalisés à l'intérieur ou à l'extérieur du logement et visent à permettre à la personne d'avoir accès, de manière autonome, aux biens et commodités de son logement (appuis de salle de bain, etc.) ou d'y entrer et d'en sortir (rampe d'accès, etc.). Plus spécifiquement, l'utilisation d'aménagements spéciaux du logement par les personnes ayant une incapacité liée à la motricité (c'est-à-dire liée à la mobilité, à la flexibilité ou à la dextérité) et la présence de besoins non comblés en matière de tels aménagements sont présentées.

Parmi les personnes ayant une incapacité liée à la motricité, plus d'une personne sur trois utilise des aménagements spéciaux du domicile

- En 2022, on estime que 37 % des personnes ayant une incapacité liée à la motricité utilisent des aménagements spéciaux du domicile (tableau 5). Cela représente environ 242 000 personnes.
- Les femmes ayant une incapacité liée à la motricité utilisent de tels aménagements dans une proportion de 39 % ; les hommes ayant une incapacité liée à la motricité les utilisent dans une proportion de 33 %. L'enquête ne permet pas de déceler une différence statistiquement significative selon le genre.
- L'utilisation d'aménagements spéciaux varie toutefois selon l'âge. De fait, un peu plus de la moitié (51 %) des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité liée à la motricité utilise de tels aménagements. Cette proportion chute à 23 % parmi les personnes de 15 à 64 ans.
- Parmi la population ayant une incapacité liée à la motricité, l'utilisation d'aménagements spéciaux du logement est plus répandue chez les personnes qui ont une incapacité très grave (54 % c. 21 %[13] chez les personnes ayant une incapacité légère, 27 % chez celles ayant une incapacité modérée et 33 % chez celles ayant une incapacité grave).

13. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 5
Utilisation d'aménagement du domicile selon le genre, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec une incapacité liée à la motricité, Québec, 2022

	%	Population estimée
Ensemble	**36,7**	**242 000**
Genre		
Hommes+	32,9	88 800
Femmes+	39,4	153 300
Âge		
15 à 64 ans	22,8	76 300
65 ans et plus	51,2	165 800
Gravité de l'incapacité		
Légère	20,8*	23 300
Modérée	27,3	37 000
Grave	32,8	62 000
Très grave	53,9	119 800

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- En 2022, parmi les personnes ayant une incapacité liée à la motricité, environ 94 500 personnes sont confinées (souvent ou toujours) dans leur domicile, c'est-à-dire que ces personnes peuvent être incapables de quitter leur domicile en raison de leur condition ou de leur problème de santé (données non présentées). Parmi les personnes ayant une incapacité liée à la motricité, environ 114 200 personnes (42 %) utilisent des aménagements spéciaux du logement. L'enquête permet de constater que les personnes qui sont « toujours » confinées dans leur domicile utilisent des aménagements spéciaux du logement en plus grande proportion que celles qui y sont confinées « rarement » ou « parfois » (respectivement 66 % c. 38 % et 34 %). Ces différences sont statistiquement significatives.

Les appuis de salle de bain sont le type d'aménagements spéciaux du logement le plus fréquemment utilisé

- Les principaux aménagements spéciaux du logement utilisés par les personnes ayant une incapacité liée à la motricité sont les appuis de salle de bain (30 %) (tableau 6). D'autres aménagements spéciaux du logement sont utilisés par ces personnes, tels une baignoire à porte ou une douche au sol (11 %), une rampe d'accès ou une entrée au niveau du sol (6 %), un ascenseur ou un monte-escalier (6 %), des portes d'entrée ou des couloirs élargis (6 %) ou des rampes supplémentaires (4,3 %).

Tableau 6

Principaux aménagements spéciaux du logement utilisés[1], population de 15 ans et plus avec une incapacité liée à la motricité, Québec, 2022

	%
Appuis de salle de bain	29,5
Baignoire à porte ou douche au sol	11,3
Rampe d'accès ou entrée au niveau du sol	6,4
Ascenseur ou monte-escalier	6,4
Portes d'entrée ou couloirs élargis	6,2
Rampes supplémentaires	4,3
Portes automatiques ou faciles à ouvrir	3,3*
Comptoirs de cuisine ou de salle de bain abaissés	2,5*
Appareil de levage	2,3*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Une personne peut utiliser plus d'un type d'aménagement spécial du logement.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

7 % des personnes ayant une incapacité liée à la motricité ont des besoins non comblés en aménagements spéciaux du logement, soit environ 46 600 personnes

- En 2022, 7 % des personnes ayant une incapacité liée à la motricité ont des besoins non comblés en aménagements spéciaux du logement, ce qui représente environ 46 600 personnes (données non présentées). L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les genres (8 % pour les femmes c. 6 %[14] pour les hommes), ni selon l'âge (9 %[15] pour les 15 à 64 ans c. 5 %[16] pour les 65 ans et plus).

D'autres données de 2022 sur les personnes avec incapacité au Québec sont également disponibles.

14. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
15. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
16. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

MÉDIAGRAPHIE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : compendium de tableaux*, Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*, [En ligne]. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251] (Consulté le 27 juin 2025).



Dépôt légal – Mars 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-04436-4 (version PDF)

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
Québec.ca/gouv/office-personnes-handicapees

Office des personnes handicapées
Québec